



# Enquête annuelle sur les ressources numériques dans les bibliothèques

Février 2011

### Table des matières

Préambule	3
Partie 1 : Les bibliothèques sans ressources numériques	4
Situation actuelle	4
Facteurs contre le lancement	4
Partie 2 : Les bibliothèques avec ressources numériques	6
Situation actuelle	6
Typologie des ressources numériques	7
Partie 3 : La réussite d'un projet de ressources numériques	9
Médiatisation	9
Perception et attentes des bibliothécaires	10
Synthèse	12
Points clés	12
Problématiques	12
Tendances et évolutions à venir	13
Annexe 1	14

### Préambule

Vous trouverez dans ce document les résultats d'une enquête envoyée par e-mail auprès des 1000 plus importantes bibliothèques françaises. L'ensemble des réponses a été récolté via l'outil en ligne Survey Monkey. Entre le 15 décembre 2011 et le 31 décembre 2011, nous avons obtenu 235 réponses soit presque le quart du panel.

### Définition du panel

L'étude repose sur 235 bibliothèques avec une répartition sur l'intégralité des régions françaises. Ces chiffres sont déjà intéressants pour déterminer l'intérêt des bibliothèques vis à vis des ressources numériques.

Les observateurs de ce marché ne seront pas étonnés par une représentation importante de l'Ile de France, Rhône Alpes et Provence Alpes Côte d'Azur. La présence de la région Centre en 3ème position est plus étonnante. Par ailleurs, le panel est sous représenté pour l'est de la France avec des réponses faibles de la Champagne-Ardenne, de l'Alsace et de la Lorraine. Vous trouverez en Annexe 1 la liste des villes qui ont participé à l'enquête (voir p.14).

Région	Répartition des réponses
Ile-de-France	22,8%
Rhône-Alpes	12,2%
Centre	7,3%
Provence-Alpes-Côte d'Azur	7,3%
Bretagne	6,5%
Nord-Pas-de-Calais	6,5%
Pays de la Loire	6,5%
Aquitaine	4,9%
Basse-Normandie	3,3%
Auvergne	2,4%
Languedoc-Roussillon	2,4%
Limousin	2,4%
Bourgogne	1,6%
Champagne-Ardenne	1,6%
Haute-Normandie	1,6%
Lorraine	1,6%
Midi-Pyrénées	1,6%
Picardie	1,6%
Poitou-Charentes	1,6%
Alsace	0,8%
Franche-Comté	0,8%

## Partie 1 : Les bibliothèques sans ressources numériques

### I. Situation actuelle

28% des bibliothèques du Panel déclarent ne pas avoir de ressources numériques dans l'établissement. Il s'agit d'un chiffre vraiment bas puisqu'il signifie que 72% des bibliothèques françaises ont déjà une politique de ressources numériques. Il faut néanmoins relativiser ce chiffre par rapport à la vision très large qu'englobe les ressources numériques : Cd-Rom, Sithubèque...

Les bibliothécaires non acquéreurs sont pleinement convaincus de l'intérêt des ressources numériques puisque :

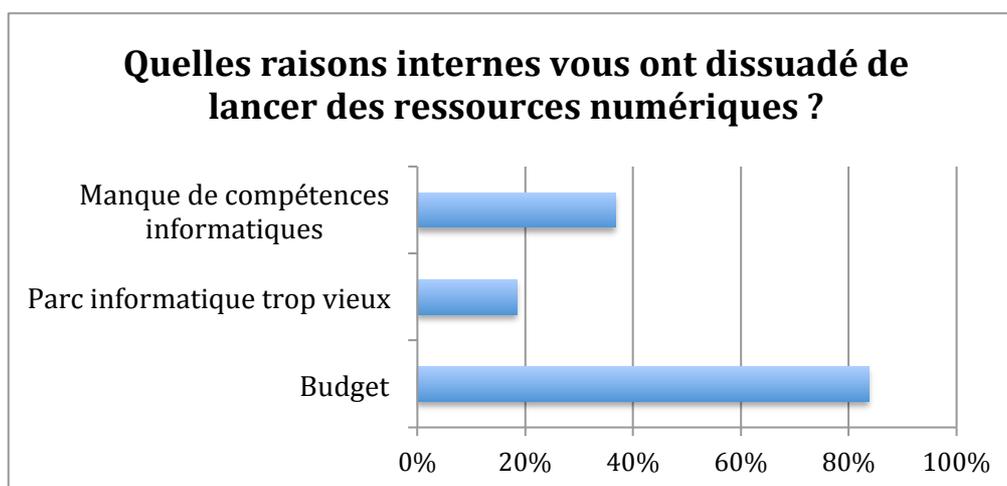
- 89% que l'absence de ressources numériques est aujourd'hui un frein au développement de l'établissement

Des craintes s'expriment chez certains bibliothécaires :

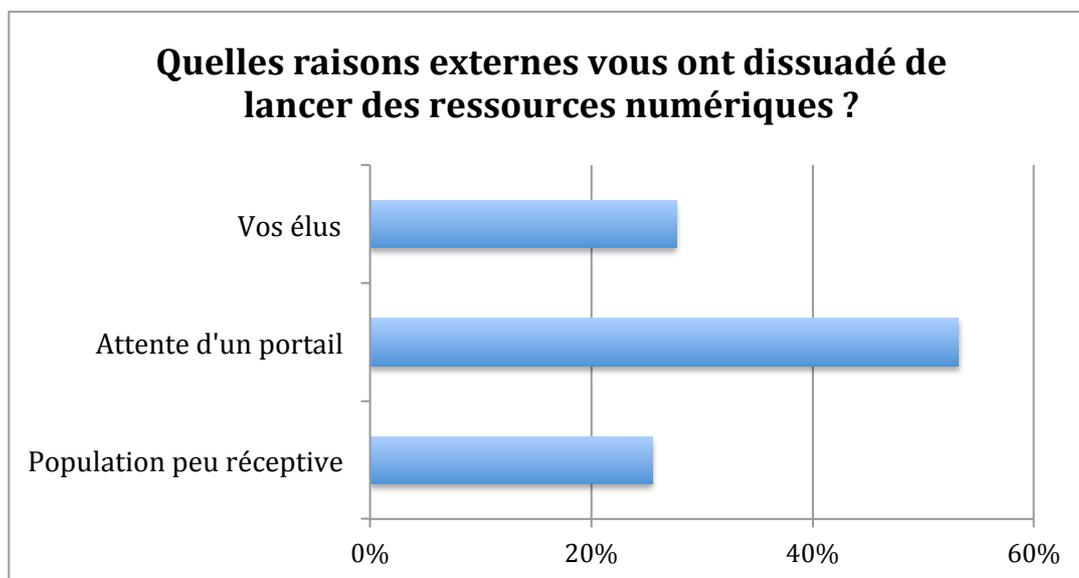
*« L'avènement des ressources numériques risque de dépeupler encore un petit peu plus les médiathèques... d'où les fortes inquiétudes des professionnels du livre et de la lecture. »*

### II. Facteurs contre le lancement

La principale raison interne expliquant le non lancement des ressources numériques est aujourd'hui budgétaire. Il faut y ajouter la fracture numérique qui touche également les bibliothécaires.



Si l'on s'intéresse aux raisons externes, on identifie bien qu'il y a une vraie volonté politique de développer les ressources numériques. Néanmoins pour 56% des bibliothécaires, l'existence d'un portail est un préalable indispensable. Il s'agit à notre avis d'une erreur car une politique de ressources numériques se construit sur plusieurs années. Il faut donc commencer les acquisitions préalablement au lancement du portail.



Avec presque 50% des bibliothèques sans ressources numériques qui vont faire un lancement en 2012, l'essor des ressources numériques ne fait plus aucun doute. Les sujets lancés seront en priorité de l'autoformation (47% des répondants) et la presse (41%). On retrouvera les mêmes proportions pour les bibliothèques utilisatrices des ressources numériques (voir p. 7).

Enfin, les bibliothèques connaissent dans une grande majorité le Consortium d'acquisition des ressources numériques (Carel). Seul 14% des bibliothécaires ne le connaissent pas.

Pour finir cette partie, voilà une bonne synthèse d'un des répondants :

*« Les bibliothèques devront conserver un rôle social de lieu de rencontre et de vie autour de l'accès à la culture et à l'information au sens large. Un rôle de conseil aussi, mais le personnel n'est pas assez formé pour l'instant. »*

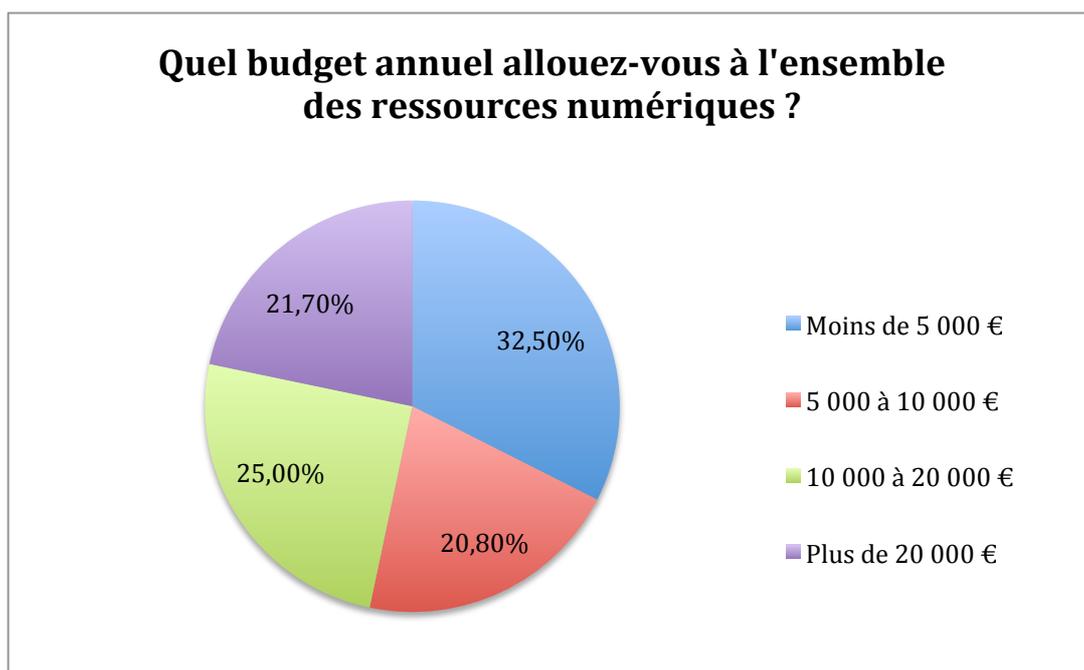
## Partie 2 : Les bibliothèques avec ressources numériques

### I. Situation actuelle

Les projets autour des ressources numériques dans les bibliothèques sont d'envergures. En effet, 75% des bibliothèques interrogées disposent de 3 ressources numériques et plus, 58% ont plus de 5 ressources.

Assez logiquement, les bibliothèques ont lancé majoritairement des ressources numériques depuis plus de deux ans (60,8%).

La situation budgétaire reste elle tendue. 32% des bibliothèques ont un budget de moins de 5.000 € et 52% de moins de 10.000 €. Quelques grandes villes disposent d'un budget important qui dépasse les 20.000 €. Il s'agit de 30 villes issues des 100 plus grandes villes françaises.



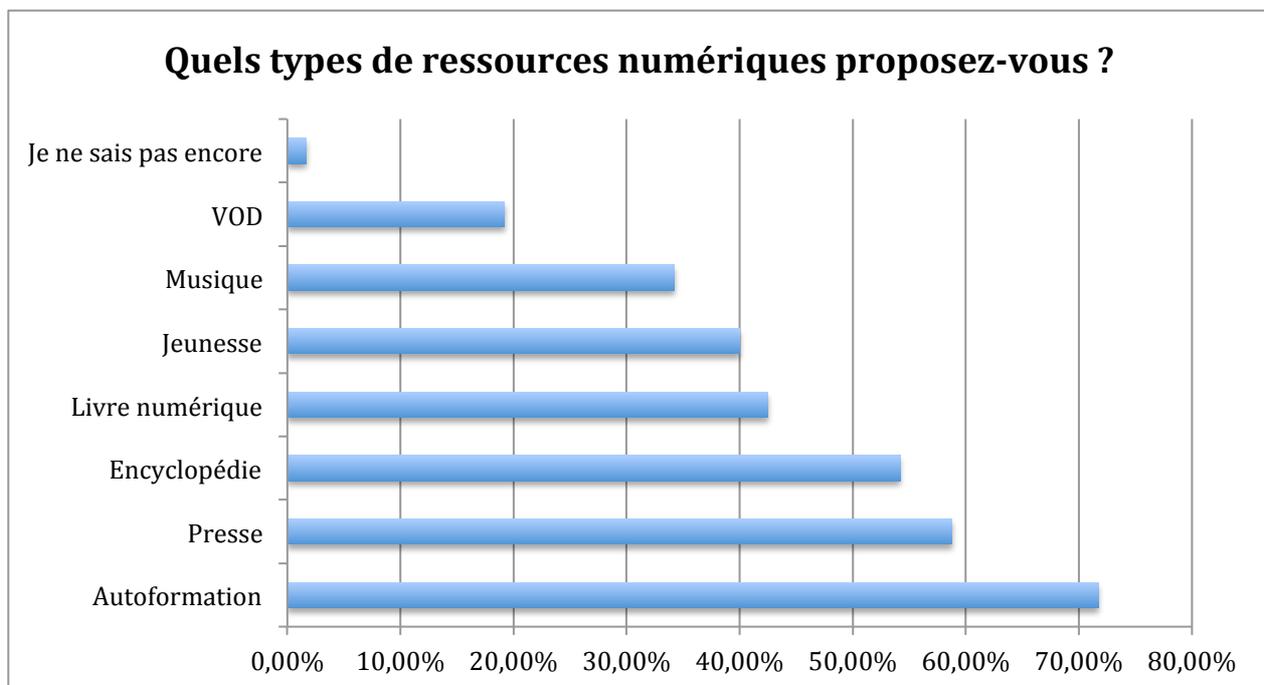
Cette situation démontre le besoin d'offres adaptées de la part des fournisseurs. Par ailleurs, on peut s'étonner de voir que 62% des bibliothèques ne réduisent pas les achats de ressources papiers en passant aux ressources numériques. Ce transfert du physique vers le numérique est en effet l'une des solutions aux questions de restrictions budgétaires.

### II. Typologie des ressources numériques

L'Autoformation est de loin la ressource numérique la plus utilisée par les bibliothèques aujourd'hui. On trouve derrière un groupe composé de la Presse et l'Encyclopédie. Il ne serait pas étonnant que ce dernier domaine soit amené à diminuer dans les années à venir.

Les offres de VOD et de musique n'arrivent pas à convaincre. Les raisons sont multiples :

- Un modèle économique inadapté aux bibliothèques
- La présence d'offres structurées sur le marché grand public
- Le piratage



Un bibliothécaire résume parfaitement la situation :

*« Les bibliothèques ont un rôle important à jouer au niveau du livre numérique, de la presse, de la BD numérique et de l'autoformation. Beaucoup moins sur la VOD (concurrence des offres sur les box internet, limitation au support ordinateur, prix...) et quasiment plus aucun sur la musique en ligne (tout est trouvable gratuitement en écoute illimité sur de nombreuses plateformes), à moins de placer l'offre au niveau de la promotion de la scène musicale locale. »*

Le bilan des négociations tarifaires du Carel apparaît assez mitigé. 42% des bibliothèques disent ne pas avoir bénéficiés des tarifs Carel. Cette situation est préjudiciable pour l'ensemble des interlocuteurs : le Carel, les bibliothécaires et les éditeurs. Un groupe de travail rassemblant les trois parties prenantes serait sûrement bénéfique sur le sujet.

Les modalités d'accès sont encore très tournées à l'intérieur de la bibliothèque :

- Moins de 50% des bibliothèques disposent d'accès à distance
- 23% des bibliothèques disposent d'un accès automatique via un portail
- 11% des bibliothèques ne proposent que des accès à distance

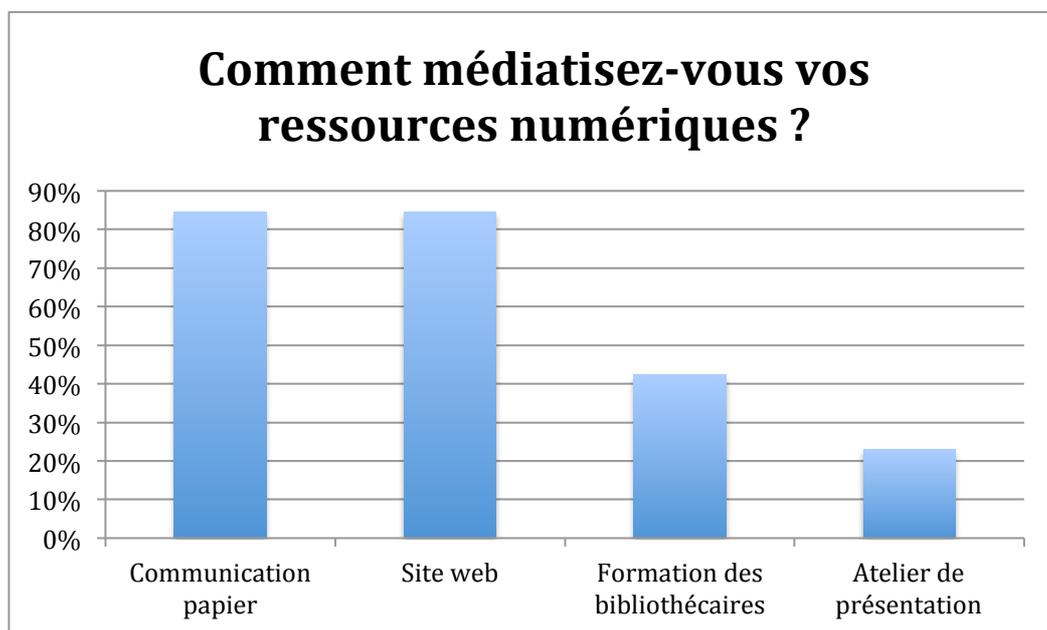
### Partie 3 : La réussite d'un projet de ressources numériques

#### I. Médiatisation

La médiatisation des ressources numériques est aujourd'hui le chantier prioritaire pour assurer le succès de ces dernières. Les conséquences sur le métier de bibliothécaires sont très clairement affirmées par 80% du panel. D'ailleurs dans une question en réponse libre sur le rôle des bibliothèques, les mots médiation et médiateur apparaissent dans 93% des cas !

Néanmoins dans les faits, les pratiques ne sont pas toujours développées. Un quart des bibliothèques ne dispose pas d'une personne en charge des ressources numériques.

Quant aux actions de médiatisation, elles manquent de dynamisme. L'utilisation des supports traditionnels (papier et site web) est plutôt bonne. Par contre, la formation des bibliothécaires est faite simplement dans 42% des cas. Il serait temps que les fournisseurs réagissent sur la question ! En effet, l'absence de cette formation assure quasiment systématiquement l'échec de la ressource numérique.



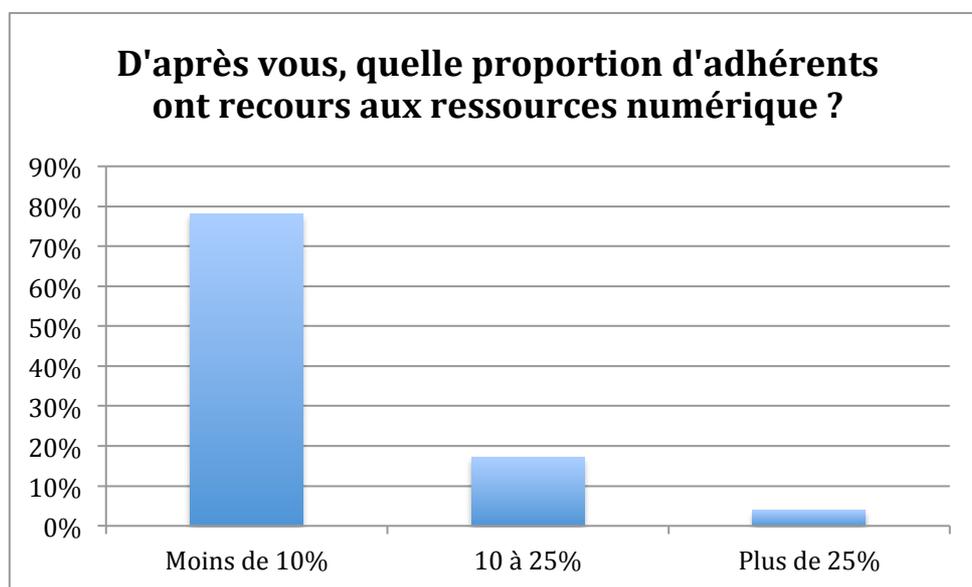
Comme le dit ce bibliothécaire :

*« Il serait nécessaire que l'on prenne toujours plus en compte les besoins des usagers perdus dans l'information... ce qui nécessite de plus en plus de connaissances, de facultés d'adaptation et de compétences de la part des bibliothécaires ».*

### II. Perception et attentes des bibliothécaires

Si les bibliothécaires sont globalement très satisfaits de la qualité et l'ergonomie des offres, ils sont plus de 65% à trouver les offres trop chers. 1/3 pensent que les services à destination des bibliothécaires sont trop faibles.

La question centrale du taux d'utilisation est révélatrice des progrès qu'il reste à réaliser. Plus de 75% des bibliothécaires considèrent que moins de 10% des adhérents utilisent les ressources numériques. Seul un changement profond des pratiques de médiatisation et la patience pourront changer cette donne.



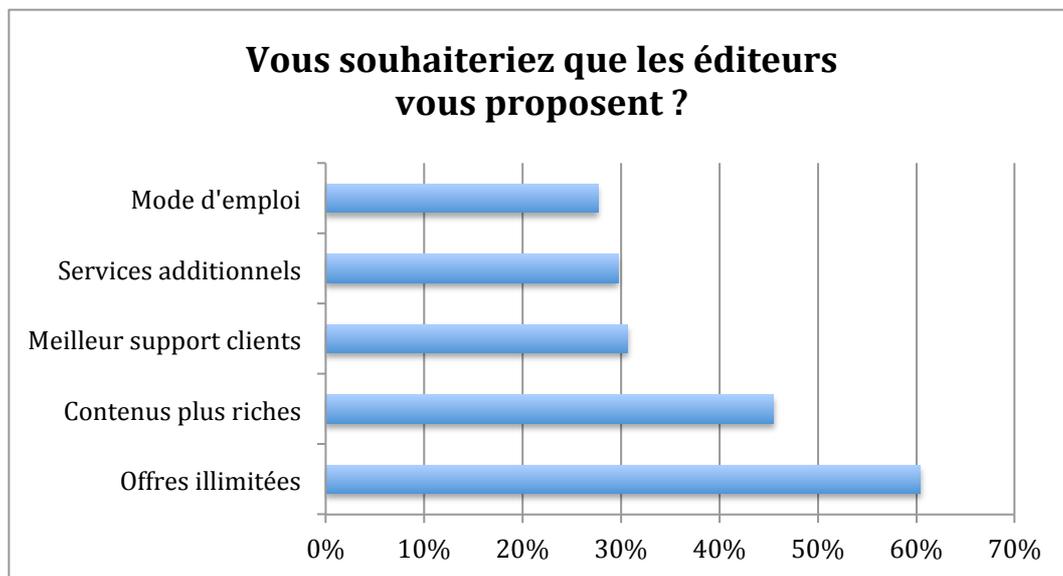
Le retour des utilisateurs semble également satisfaisant. Il faut noter que 1/4 des bibliothécaires ne savent pas ce que pensent leurs utilisateurs. Ceci doit changer car le retour d'expérience est un point indispensable pour améliorer continuellement les services.

Comme le dit un bibliothécaire :

*« Les offres en ligne, qu'elles soient textuelles ou multimédia, permettent de donner accès plus facilement (surtout pour les accès à distance) et de façon organisée à une multitude de savoirs pouvant intéresser des publics très diversifiés (en particulier ceux qui ne voyaient pas l'utilité des bibliothèques traditionnelles et qui se trouvent perdus quand ils font une recherche sur le web) »*

La principale attente des bibliothécaires concerne l'arrivée d'offres illimitées. Ce besoin rejoint à la fois la question budgétaire et la nécessité d'avoir un fonctionnement simple de l'offre. Si la gestion de l'offre est un casse tête, le temps consacré à la médiatisation ne pourra être que très restreint.

Les bibliothécaires veulent également des contenus plus riches. Les éditeurs doivent ainsi proposer des contenus qui évoluent continuellement et qui intéressent le public des bibliothèques.



## A propos de Vodecllic

[Vodecllic](#) est une société de e-learning informatique en mode SaaS. La solution se présente sous la forme d'une plate-forme web en accès illimité comprenant des milliers de formations sur plus de 350 logiciels, des services pédagogiques pour les apprenants et des outils de gestion pour les entreprises.

Vodecllic travaille sur trois principaux marchés : les entreprises, l'éducation et le grand public. Aujourd'hui 450 entreprises, 150 bibliothèques et 8 universités nous font confiance.

### [Vodecllic](#)

36 rue Jules Verne

92300 Levallois-Perret

Tél : 0820 20 75 20 (Lun-Ven, 0,15 €/min) – email : [contact@vodecllic.com](mailto:contact@vodecllic.com)

## Synthèse

### Points clés

Nous remercions toutes les bibliothèques qui ont participé à cette enquête.

Grâce aux résultats collectés, nous vous proposons une liste des principaux constats :

1. 72% des bibliothèques proposent déjà au moins une ressource numérique.
2. Les ressources numériques sont jugées trop chères pour les bibliothèques.
3. L'Autoformation et la Presse en ligne représentent les ressources les plus demandées.
4. Le taux d'utilisation des ressources numériques est faible.
5. La médiatisation est au cœur de la réussite d'un projet de ressources numériques.
6. Les bibliothèques veulent des offres illimitées et des contenus plus riches.

### Problématiques

#### *Un problème de budget*

Les bibliothèques sont principalement confrontés à des problèmes de budget qui les empêchent de mettre en place une politique d'acquisition de ressources numériques.

Il faudra du temps et de nombreuses réflexions afin de changer la situation. L'idéal serait de rassembler le Carel (Consortium pour l'Acquisition des Ressources Electroniques en Ligne), les bibliothécaires et les éditeurs afin de pouvoir avancer efficacement sur la question.

#### *Un manque de médiatisation*

Les bibliothèques ne sont aujourd'hui pas assez accompagnées dans la mise en place de ressources numériques. Or, la base du succès de ce projet repose en grande partie sur sa médiatisation.

Les éditeurs ont un rôle clé à jouer dans l'accompagnement des bibliothèques. Ils doivent les aider dans cette médiatisation, en passant notamment par la formation des bibliothécaires. Le bibliothécaire pourra avoir un rôle de médiateur et ainsi médiatiser au mieux la ressource à tous les adhérents de sa bibliothèque.

### Tendances et évolutions à venir

#### *De plus en plus de portails*

Les bibliothèques s'équipent de plus en plus avec des portails. Les résultats de l'enquête confirment cette tendance. Le portail apparaît comme un préalable indispensable au développement des ressources numériques pour plus de la moitié des bibliothèques.

Les avantages d'un portail numérique sont nombreux :

- Il s'agit d'une solution pour étendre les horaires d'ouverture des établissements
- C'est une solution pour proposer des services au sein d'une même interface
- Le système d'authentification unique permet à l'adhérent d'accéder à toutes les ressources proposées avec un seul identifiant.

#### *Des offres illimitées et plus simples*

L'enquête fait ressortir l'évolution vers laquelle doivent tendre les éditeurs. En effet, les bibliothèques souhaitent des offres qui rentrent dans leur budget et dont le fonctionnement est le plus simple possible. Les offres illimitées sont de plus en plus demandées car elles peuvent répondre au mieux à leurs attentes :

- Des contenus plus riches et en constante évolution
- Une tarification et un fonctionnement simple
- Une offre adaptée à la demande et au besoin du public des bibliothèques

### Annexe 1 : Liste des villes ayant participé à l'enquête\*

Acigné	Melun	Lons le Saunier (39)	Rueil-Malmaison
Amiens	Créteil	Lorient	Ruelle-sur-Touvre
Annemasse	Déols	Lucé	Saint Gratien
Antony	Département 13	Lyon	Saint Julien de Concelles
Argenteuil	Dijon	Marcq en Baroeul	Saint-André-les-Vergers
Arlon	Dreux	Marseille	Saint-Léonard de Noblat
Armentières	Eaubonne 95	Martigues	Saint-Lô
Auch	Eragny	Melun	Saint-Martin-d'Hères
Avoine	Ermont	Meudon	Sainte-Luce-sur-Loire
Baie-Mahault	Fontenay-le-comte	Meyzieu	Sainte Sigolène
Bailleul	Givors	Mitry-Mory	Saintes
Berre l'étang	Grasse	Monaco	SAN du Val d'Europe
Béziers	Grenoble	Moulins	Sannois
Biganos	Guilers	Nancy	Saujon
Blois	Guingamp	Nîmes	Sceaux
Bolbec	Hérouville Saint-Clair	Nîmes	Seclin
Bourges	Issoudun	Orléans	Sorgues
Brest	Issy-Les-Moulineaux	Paris	St Seurin sur l'isle
Bron	Ivry-sur-Seine	Périgueux	Strasbourg
Bruxelles (Jette)	Kremlin Bicêtre	Périgueux	Toulon
Bully Les Mînes	l'Isle d'Abeau	Ploemer	Toulouse
Cachan (94)	La Chapelle Saint Mesmin	Plougastel	Trignac
Caen	La Malbaie	Pornic	Troyes
Cavaillon	Laval	Québec	Tulle
Champigny sur Marne	Le Havre	Rennes	Tunis (Tunisie)
Chatou	Le Mans	Rilleux Le Pape	Valenciennes
Clamart	Liège	Riom	Varennes-Vauzelles
Cluses	Lille	Romainville	Vénissieux
Compiègne	Limoges	Rombas	Villejuif
Condé sur Noireau	Longjumeau	Roubaix	Villeneuve sur Lot
			Vitry-sur-seine

\* La liste comporte 131 villes car une partie des répondants n'a pas souhaité communiquer ses coordonnées.